



Délai de conservation des documents par les banques et les impôts

Par **janez**, le **30/01/2012** à **10:42**

Bonjour,

Dans le cadre d'une succession, le notaire a demandé à la banque tous les relevés de comptes de mes parents, fait une demande de consultation du fichier Ficoba. Il a aussi contacté le centre des impôts pour connaître les dons manuels qui auraient pu être faits. Je voudrais savoir combien de temps ces établissements gardent leurs archives et donc s'il y a en quelque sorte une prescription dans le temps sur certains versements qui auraient été effectués.

Merci beaucoup de me renseigner.